



SONNONS LA RETRAITE

L'annonce de la réouverture d'une « concertation » sur les retraites peut être une bonne nouvelle si nous arrivons collectivement à faire monter la pression. Cette annonce visait avant tout à faire éclater la gauche parlementaire, mais le premier ministre qui voulait laisser le dernier mot au patronat a dû reculer et annoncer que le parlement aurait le dernier mot. Or le gouvernement actuel est fragile et il pourrait y avoir une majorité au parlement pour abroger les 64 ans. L'attente collective des salarié·e·s qui se sont massivement mobilisé·e·s en 2023 est toujours là. Nous avons quelques mois pour relancer la bataille pour le retour à 62 ans, dans un premier temps. La CGT fera la transparence sur ces débats et conduira à nouveau la lutte pour le progrès social.

INÉGALITÉ DEVANT LE REPAS

Depuis l'ouverture du nouveau Restaurant Inter Administratif (RIA) de la CAN (Cité Administrative Nouvelle) sur le site de Doumergue, les collègues en poste sur Nantes se plaignent à juste titre de devoir payer le tarif extérieur (12,30 €) sans à priori pouvoir bénéficier d'un remboursement du repas (forfait de 10 €) comme tous les autres stagiaires DGFIP hors résidence de Nantes. Pour des parcours de formation pouvant durer plusieurs semaines, l'impact financier n'est pas négligeable.

D'après nos renseignements, il s'agit plutôt d'un « oubli » du cas des stagiaires nantais de la DR-FIP44 car le problème n'existait pas avec le précédent RIA. De fait, le logiciel de caisse utilisé n'a pas cette option pour le moment...

La CGT a soulevé le problème auprès du directeur du pôle transverse de la DRFIP qui nous a répondu que le problème était identifié et en cours de résolution. Merci.

Reste à statuer sur la prise en charge du préjudice pécuniaire subi actuellement par les stagiaires nantais : remboursement du forfait ou remboursement de la différence entre le tarif nantais et le tarif extérieur ? On veut une réponse claire.

PARCOURSTRESS

Stress maximum pour les lycéen·ne·s et leurs parents avec l'entrée dans une nouvelle saison de Parcoursup. Ridicule tri auto prédictif mais aussi tri social entre ceux qui ont les codes et les autres, entre ceux qui peuvent payer une formation privée et ceux qui se retrouveront sur le marché du chômage et de la précarité. Parcoursup est le cheval de Troie du dé-

mantèlement de l'éducation nationale et de la privatisation de pans entiers de la formation post bac. Le résultat, on le connaît, c'est un effondrement général du niveau de formation. Et la France n'est pas en retard sur le sujet.

SALAIRES OU DIVIDENDES



Pendant que le gouvernement prône le retour de la corvée avec sept heures de travail non payées, les dividendes distribués en France en 2024 battent un nouveau record, avec près de 100 milliards d'€ distribués ! Rappelons que les salaires en € constants sont aujourd'hui inférieurs à ceux de 2020 et la crise Covid. Rappelons que depuis 2017, la rémunération des actionnaires a fait + 114 % pendant que le sa-

laire mensuel de base moyen en France a fait - 3 %. Le transfert de richesse est net dans sa brutalité.

NOUVELLE MUTUELLE EN 2026 ?

Après de longues négociations entre Bercy et les organisations syndicales, le passage à la mutuelle de groupe est maintenant acté pour le premier janvier 2026. Cela veut dire qu'en contrepartie de la participation à hauteur de 50 % du coût de la complémentaire santé par l'État employeur, chaque collègue actif aura obligation d'adhérer à l'organisme retenu à l'issue du marché qui est en cours.

Le cadrage est maintenant définitif sur le panier de soins et sur les taux de couverture par la future mutuelle. Soulignons que nous sommes le seul ministère à avoir réussi à obtenir une négociation et un projet d'accord unique sur la Santé et la Prévoyance, ce qui peut nous permettre une plus grande solidarité. Mais si nous avons réussi à introduire un mécanisme de solidarité, nous n'avons pas gagné sur d'autres points comme la participation employeur pour les retraité·e·s. Tu pourras retrouver tous les éléments de l'accord dont les coûts pour les adhérent·e·s, enfants, conjoints ici :

https://www.cgffinances.fr/IMG/pdf/guide_psc_1_.pdf

Le futur opérateur est en cours de sélection, l'organisme lauréat sera connu avant l'été. Ce ne sera pas forcément la MGEFI...